

Avec l'accroissement de la population, l'influence vint : grâce au patriotisme des hommes d'Etat d'un temps qui n'est pas encore très loin, l'usage de notre code civil fut introduit dans des comtés jusque là fermés au vieux droit français. En 1842, une loi d'éducation, la première qui rendit justice aux catholiques, fut adoptée ; et à peu d'années de là, l'organisation municipale, telle qu'elle existe aujourd'hui, devenait un fait accompli.

Dès lors, la population canadienne-française des Cantons de l'Est se développa sans entraves, jusqu'à son complet épanouissement.

Voilà l'œuvre admirable qu'accomplirent ceux qui n'hésitèrent pas à quitter le grand fleuve, auquel ils tenaient, pour venir ici même, briser "la chaîne anglaise", dont parle feu Mgr Bourget dans une de ses lettres.

Honneur à eux, ces courageux champions de la religion catholique et de l'idée française ! Honneur à vous-mêmes, vaillants descendants, fiers héritiers de ces preux, dignes des temps antiques !

Mais comment expliquer les succès incomparables de notre nationalité au milieu de ces vastes Cantons de l'Est ?— Je vous répondrai sans hésitation : ces succès trouvent leur explication dans l'Éducation religieuse et familiale que nos pères nous ont donnée. Oui, c'est grâce à une éducation profondément chrétienne et catholique, à des traditions d'honneur, de probité et de courage que les premiers pionniers de cette belle partie de notre province sont parvenus à accomplir de grandes choses.

Education et Instruction

L'Éducation, il ne faut pas l'oublier, ne doit pas être confondue avec l'Instruction.

La première est l'art d'exercer, de développer et de fortifier les facultés du corps, de l'esprit et du cœur ; elle a pour but de former l'homme dans l'enfant, au triple point de vue de sa nature physique, intellectuelle et morale.

La seconde est aussi un art, mais un art dont la portée est restreinte au domaine de l'intelligence. En effet, on a défini ainsi l'Instruction : "l'art d'orner l'esprit de connaissances." On entend aussi par instruction ces connaissances elles-mêmes.

Vous le voyez, mesdames et messieurs, l'Éducation, pour être complète, a besoin, de l'Instruction, qui s'adresse spécialement à l'esprit, tandis que la première s'occupe surtout du cœur.

Les personnes dont le cœur est bien formé, mais l'esprit peu cultivé, sont exposées à des déboires dans la vie : "Cœur sans tête fait son propre malheur." Celles, au contraire, qui ont reçu une culture intellectuelle soignée, mais dont l'éducation morale a été négligée, causent souvent des injustices au prochain : "Tête sans cœur fait le malheur des autres."

L'Éducation et l'Instruction sont donc inséparables ; la deuxième n'est qu'une partie intégrante de la première : on la nomme l'Éducation intellectuelle. Ajoutons le développement des facultés du corps, et les trois Éductions nous apparaissent sous leur titre respectif, mais une et indivisible dans leur fin, qui est la formation complète de l'homme. J'ai nommé :